

Le top 5 des régions les plus endettées grâce à Dexia

Dexia crédit local (DCL) a accordé pour 25 milliards d'euros de "prêts structurés" à 5.500 collectivités locales et établissements publics entre 1995 et 2009, rapporte Libération.

Ces fameux "prêts toxiques" leurs explosent maintenant à la figure. Certaines entités publiques, particulièrement des communes (St-Tropez ou Argenteuil), sont au bord de la faillite.

Résultat : des crèches, des écoles, des services de voirie ou de ramassage des ordures, financés par les collectivités territoriales, sont directement menacés.

À noter que tout le monde est concerné, des collectivités de droite comme de gauche, des grandes villes comme des plus petites.

Petits tour d'horizon des régions les plus touchées. Mais aussi de quelques départements, communautés urbaines et communes.

"And the winner is..."

- ☛ ... La Corse ! Plus de 20 % de surcoûts. En clair : la Corse a emprunté, au total, 107 millions d'euros, qu'elle devra de toute manière rembourser, auxquels s'ajoutent 23 millions de surcoûts.
- ☛ L'Auvergne n'est pas mal non plus : 12 % de surcoûts, plus de 21 millions d'euros.
- ☛ Mais aussi la région Poitou-Charentes avec 11 % de surcoûts et plus de 7,5 millions d'euros.
- ☛ La Provence Alpes Cote d'Azur : 14 % de surcoûts, plus de 5 millions d'euros.
- ☛ L'Alsace : 11 % de surcoûts, plus de 3 millions d'euros.
- ☛ Et enfin la Basse-Normandie : 15 % de surcoûts, plus de 2 millions d'euros.
- ☛ La Lorraine, qui n'a "qu'un" surcoût de 8,54 %, devra tout de même rembourser plus de 3 millions, tout comme région Languedoc Roussillon, 8,5 %, 4,4 millions de remboursements supplémentaires.

En bonus : les vainqueurs des catégories départements, communautés urbaines et communes :

Pour les départements :

- ☛ c'est la Haute-Corse qui décroche le gros-lot avec 23,3 millions d'euros supplémentaires à payer, soit 32 % de surcoûts.
- ☛ Un chiffre qui peut paraître tout de même dérisoire en comparaison de la note du Rhône : 147 millions d'euros (40,88 % de surcoûts), en plus des 460 millions empruntés initialement.
- ☛ Marseille ne souffre pas qu'en foot (dernier au classement de L1), puisque la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole a emprunté 28 millions, auquel s'ajoutent presque 24 % de surcoûts, soit plus de 6,6 millions d'euros.
- ☛ À noter la belle performance de la communauté urbaine de Lille, avec 17 % de surcoûts mais 49,2 millions d'euros à payer (pour les 282 millions empruntés à l'origine).

Pour les communes, c'est plus serré :

- ☛ St-Maur, Argenteuil et St-Etienne se disputent la palme du plus mauvais emprunt avec respectivement 28 % et 31,6 millions, 22 % et 30,7 millions et 23 % pour 28 millions.

Qui va payer ?

Des 25 milliards accordés par Dexia crédit local (DCL) aux collectivités locales et établissements publics (des hôpitaux et des organismes de logement sont également touchés), les surcoûts estimés fin 2009 s'élevaient à 3,9 milliards d'euros.

Seule solution pour les collectivités territoriales pour sauver les collèges, les crèches etc. (voir plus haut) : augmenter les impôts. Grands perdants : les contribuables français.

Et qui va se remplir les poches ?

Bizarrement, le grand gagnant de l'opération n'est pas Dexia crédit local, indique Libération.

Car DCL s'était à l'époque couverte en revendant ces emprunts à des grandes banques internationales dont JP Morgan, Goldman Sachs et Royal Bank of Scotland. Du coup, Dexia n'a même plus le pouvoir d'offrir une alternative à ses clients.

Au final, les 3,9 milliards d'euros d'intérêts iront dans la poche des banques internationales. Et on voit mal pourquoi JP Morgan (712 millions d'euros dans les

poches), Royal Bank of Scotland (676 millions), Goldman Sachs (507 millions) et les autres, décideraient de renoncer à leurs gains.

Le député PS Claude Bartolone porte plainte contre Dexia

Aucun arrangement n'étant possible avec DCL, Claude Bartolone, député PS, a décidé de porter plainte contre la banque.

Il estime que "les banques **ne peuvent pas ne pas payer**". En guerre depuis 3 ans, Bartolone n'a pas l'intention de s'arrêter, rappelle Le Figaro.

Heureux hasard, il préside aujourd'hui à l'Assemblée Nationale une commission d'enquête sur "les produits financiers à risque souscrits par les acteurs locaux".

De nombreuses entités publiques, comme les communes, départements et régions (citées ci-dessus), ont évidemment rejoint sa cause.

Source : LePost.fr du 21/09/2011